

Compte-rendu CSA DIRAG du 13 juin 2024

Ordre du jour

1. Approbation ordre du jour.....	1
2. Approbation des PV précédents.....	1
3. Suivi des actions.....	2
4. Présentation des résultats de la consultation des agents sur le devenir du site du Lamentin et suites données.....	3
5. Réouverture du poste PRS au sein de DIRAG/PREVI.....	3
6. Permanence – projet de renfort de la permanence PREVI – mise à jour du DO permanences.....	4
7. Mise à jour du DO « Dispositions relatives à la présence des agents et à l’organisation du contrôle en application de l’instruction ARTT à la DIRAG.....	4
8. Point sur les effectifs en fonction et sur les recrutements en cours.....	4
9. Point relatif à la situation du service de prévision du CM971.....	5
10. Présentation du DO « Assurer les missions permanentes de Météo-France en dehors des heures d’ouverture du Centre Météorologique de Guyane ».....	5
11. Suivi du bilan des agents en service posté.....	5
12. Mise en œuvre de la requalification des postes d’administrateurs des divisions TTI-DIRAG : fléchage des postes et présentation nouvelles fiches de poste.....	5
13. Questions diverses.....	5

Notre délégation était composée de: Marc Bisson (DIRAG/PREVI), Patrice Lestrade (DIRAG/TTI), Julien Cottreau (CM971/PREVI/D) en titulaires, et Frédérique Gharès (CM973/PREVI) en suppléante.

Le secrétariat de séance est assuré par FO.

En préambule, une demande de suspension de séance est demandée par Solidaires-Météo, afin d’effectuer une mise au point entre les représentants du personnel.

1. Approbation ordre du jour

L’ordre du jour est approuvé en partie, avec une demande de report pour les points 6 et 10 pour des raisons différentes selon les organisations syndicales.

La CFDT-Météo n’approuve pas la mise en avant de considérations politiques pour reporter des points de CSA. En revanche, elle est d’accord sur le principe du manque de préparation de fond sur différents documents et les difficultés rencontrées par le personnel pour pouvoir se prononcer.

Des questions diverses de Solidaires, CGT et CFDT sont ajoutées.

Pas d’objection de la part du président de séance qui ne veut pas passer en force sur ces points.



2. Approbation des PV précédents

Les PV des CSA du 23/11/2023 et 11/12/23 sont approuvés en séance.

3. Suivi des actions

Actions du 17/11/23 :

- 8. Réunion au CM971 concernant le tableau de service : clôturée
- 9. Rappel sur la réglementation des décharges : clôturée.
- 11. Mise en place de vacations de renfort de DIRAG/PREVI à distance ou sur site pour CM971 et CM973 : clôturée.

Actions du 23/11/23 :

- 12. Exercices sismiques et incendie : 4 exercices tout types confondus prévus pour l'année 2024. En cours en Martinique et Guadeloupe, retard pris en Guyane.
- 16. Validation par la médecine du travail des trousse et armoires à pharmacie : OK en Guadeloupe, en cours en Martinique et Guyane.
- 17. Maintien en opérationnel de la 2^e chambre de veille au CM971 : Clôturée.
- 18. Réparation des douches et systèmes de fermeture au CM971 : en cours, plombier contacté.
- 19. Aménagement des vestiaires et casiers au CM971, rangement produits de ménage : en cours d'étude.
- 20. Gestion du stock de produits de ménage pour WE et jours fériés : clôturée.
- 21. Bac de récupérations de serviettes hygiéniques Guyane : clôturée.
- 22. Expertise de l'escalier menant au toit au CM973 : en cours, résultat de l'expertise reçu cette semaine.
- 23. Préparation du plan annuel de prévention : clôturée.

Actions du 11/12/23 :

- 24. Réflexion sur l'organisation cible de Pégase, structurer et définir les règles de désignation des opérateurs, certificateurs et hyperviseurs, améliorer la lisibilité des tableaux de service et harmoniser les gabarits : Echéance prolongée au T3 2024. ADM/D voudrait arriver à un système harmonisé sur toute la DIRAG. Un DO sera mis en place.
- 25. Maintenir une continuité de service pour le courrier sur Desaix et Lamentin et le support logistique et financier du Lamentin : clôturée
- 26. Remplacement du responsable logistique du Lamentin : poste ouvert le 30 mai 2024.
- 27. Relayer auprès de la DRH la demande intersyndicale de création d'une formation spécialisée (FS) en 2024 : pas de courrier officiel de l'intersyndicale, ce point devra être mis au vote dans un prochain CSA.
- 28. Adapter pour la Guadeloupe et la Guyane le mode opératoire relatif à la gestion des risques, sécurité, incendie, risque sismique : les MO seront présentés au prochain CSA du 23 septembre 2024.

Actions du 21/12/23 :

- 29. Elaboration d'un questionnaire pour recueillir les doléances des agents de la Martinique sur la relocalisation du Lamentin : clôturée

30. *Réflexion à mener sur le déploiement d'un DATI au CM972* : En cours, les avancées seront présentées au prochain CSA

31. *Avis du médecin de prévention sur la pénibilité de la vacation en semi-permanent au CM973* : Pas d'avancée, l'avis du médecin de prévention sur la pénibilité de la vacation en service SP ~~l'amélioration des conditions de travail~~ n'a pas été demandé. La direction va demander aux encadrants du CM973 de la pertinence de laisser ouverte cette action (les agents actuellement en poste n'étaient pas présents lors du passage de permanent à semi-permanent).

32. *Demander la modification de la classification du CM971 du statut de ERP à ERT* : courrier de demande envoyé.

33. *Insonorisation salle de réunion du CM973* : des demandes au budget ont été faites. Le directeur en profite pour informer qu'un budget est aussi prévu pour la mise en sécurité du CM971 (volets anti cycloniques) et que cela est prioritaire par rapport à l'insonorisation de la salle de réunion du CM973.

34. *Achat d'aspivenin pour les trousseaux à pharmacie* : en cours, fait en Guadeloupe.

37. *Demande de financement pour un deuxième stagiaire à la formation NHC* : à traiter courant juin 2024

38. *Recensement des volontaires pour la formation NHC et clarification sur les critères de choix* : fait lors des entretiens professionnels pour le recensement, en attente des critères de choix

39. *Création d'un GT sur l'égalité homme-femme à la DIRAG* : à traiter

40. *Organiser une réunion sur l'installation d'une antenne à Desaix* : fait le 10 avril 2024 **clôturée**

41. *Rédaction d'une convention fixant les conditions d'installation de l'antenne de l'OFAST* : convention signée, **clôturée**

42. *Effectuer des mesures de rayonnement, après l'installation de l'antenne* : en cours, antenne installée le 19 juin 2024.

4. Présentation des résultats de la consultation des agents sur le devenir du site du Lamentin et suites données

Le directeur nous présente les réponses faites aux différentes questions. 43 agents sur 48 ont répondu aux questionnaires. 17 sur 20 à Desaix et 26 sur 28 au Lamentin.

Le scénario 1 (réhabilitation du site actuel) est critiqué par les agents du Lamentin par rapport à l'obligation d'effectuer deux déménagements pour pouvoir effectuer la réhabilitation du bâtiment.

Le scénario 2 (déménagement au nouveau centre d'affaires) est plébiscité par les agents du Lamentin. La direction a rencontré la SAMAC pour la dernière fois début mai, elle a confirmé que le projet était en bonne voie et qu'il était sécurisé juridiquement.

Le scénario 3 (déménagement en zone de frêt) fait consensus dans le rejet .

Le scénario 4 (regroupement à Desaix) est plébiscité par les agents de Desaix.

La direction indique que le fait que le scénario 2 soit plébiscité par les agents du Lamentin est un plus, et qu'elle n'est pas contre de voir ce qu'il est possible d'aménager pour la maintenance selon le scénario choisi.



5. Réouverture du poste PRS au sein de DIRAG/PREVI

La direction a expliqué que l'objectif depuis l'an dernier est de réouvrir le poste PRS dès que le contexte le permet (TROED atteint).

DIRAG/PREVI/D a présenté le planning du poste PRS et la manière dont cela a été effectué.

Il ne sera pas possible d'effectuer des doubles (2 ans que le poste est fermé) pour l'accompagnement des agents qui pourraient se sentir en difficulté sur ce poste, mais PREVI/D sera à l'écoute pour aider au mieux les agents.

3 points supplémentaires ont été remontés.

Le premier concerne les briefings. L'importance a été mise sur le fait que les briefings doivent permettre un maximum d'échanges afin d'harmoniser au mieux les différents sites. Un document permettant de cadrer le déroulement et le contenu du briefing devrait être rédigé par DIRAG/PREVI/D.

Le deuxième, sur la difficulté de faire des posts sur les réseaux sociaux tous les jours, une banque de données sera mise en place au fil du temps afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins d'alimenter ces réseaux.

Le troisième concerne les formations qui ont été effectuées dernièrement. Si elles ont été aussi denses et resserrées, c'est qu'il a fallu prendre en compte différents paramètres : la disponibilité des formateurs et la présence d'un maximum d'agents.

Vote : 8 POUR

6. Permanence – projet de renfort de la permanence PREVI – mise à jour du DO permanences

Report demandé par l'intersyndicale.

7. Mise à jour du DO « Dispositions relatives à la présence des agents et à l'organisation du contrôle en application de l'instruction ARTT à la DIRAG »

Vote du document sans modification des plages fixes, ni des heures de début et fin de journée.

Ajout du système pivot 38h30 sur l'ARTT DIRAG, avec un supplément de 30 minutes sur les journées courtes.

Vote : 8 POUR.

Par ailleurs, des assouplissements sont proposés par la direction sur les débuts et fins des plages fixes et sur les bornes horaires. La CFDT-Météo a fait remarquer que l'éventuel décalage de la borne de 15h à 16h les jours courts faisait craindre à certains agents la perte de ce bénéfice des jours courts, spécifique à la DIRAG. La remarque a bien été prise en compte.



8. Point sur les effectifs en fonction et sur les recrutements en cours

A DIRAG/PREVI, arrivée de Christophe Gely (DIRAG/CLIM) et départ de Christine Louvriot (DIRAG/PREVI) à DIRAG/CLIM, pas de date arrêtée actuellement.

Le poste de Christine est ouvert aux sorties d'école et au CSP.

En Guyane, les 2 nouveaux prévisionnistes recrutés vont partir à Toulouse en formation en septembre/octobre. Pour pallier ces départs, un VMR a été demandé.

En Guadeloupe, deux prévisionnistes vont arriver (le 8 juillet et en janvier 2025), ce qui permettra d'atteindre l'effectif cible (9 ETP + 1 encadrant). Côté maintenance, un agent arrive en septembre.

A DIRAG/ADM, le poste ADM/LOG/CM972 est ouvert depuis le 30 mai.

9. Point relatif à la situation du service de prévision du CM971

Des difficultés d'armement sont évoquées pour ce mois de juin suite à l'arrêt maladie d'un agent, pouvant être prolongé. Le VMR a terminé sa mission au 7 juin et n'a pas pu être prolongé, sa hiérarchie ayant refusé.

La formation du nouvel agent arrivant à la prévision est prévu sur tout le mois de juillet pour un début des vacances dans le tour début août. L'éventuel renfort d'un prévisionniste en cas de crise cyclonique ne sera donc pas possible jusqu'à cette date.

Avec 9 ETP, l'année 2025 devrait être plus sereine.

10. Présentation du DO « Assurer les missions permanentes de Météo-France en dehors des heures d'ouverture du Centre de Guyane »

Report demandé par l'intersyndicale.

11. Suivi du bilan des agents en service posté

DIRAG/PREVI → En baisse, mais fortes disparités entre agents.

DIRAG/CM971/PREVI → élevé mais normalement en baisse en 2025, avec 9 ETP

DIRAG/CM973/PREVI → les bilans vont augmenter tout l'été, ils devraient baisser en fin d'année avec l'arrivée des 2 nouveaux prévisionnistes.

12. Mise en œuvre de la requalification des postes d'administrateurs des divisions TTI-DIRAG : fléchage des postes et présentation nouvelles fiches de poste

La bascule pour la requalification des postes a lieu le 01/07/2024. Il n'y aura pas besoin de postuler sur les postes, un système de fléchage sera effectué. La décision individuelle sera fournie dans la foulée.

Pour les contractuels, un travail est en cours pour revaloriser leur rémunération vu qu'ils n'ont pas de RIFSEEP.

13. Questions diverses

Questions de Solidaires-Météo

- *Logistique en Guyane: quel fonctionnement du service depuis l'absence prolongée de l'Ouvrier d'Etat ?*

Depuis que l'ouvrier d'état est en arrêt, la logistique rencontre des difficultés notamment sur les aspects techniques. Une demande de budget en BR1 pour sous traiter certaines activités effectuées par l'OE a été faite. Un point va être effectué avec le deuxième agent du service LOG pour discuter de son ressenti.

- *Publication de toutes les fiches de postes de la DIRAG*

Une échéance proche a été fixée par ADM/D au service RH.

- *Quotités de l'Assistant de Prévention et de la Ref égalité professionnelle : les débats ont montré que leurs temps de décharge étaient insuffisants pour leurs missions. Y a-t'il une évolution à venir ?*

Pour l'AP, le temps effectué a été tracé dans son entretien professionnel. Il va être regardé si le temps passé cette dernière année est dû à un pic de charge pour tout remettre à niveau ou bien si c'est une charge pérenne dans le temps.

Pour la référente égalité professionnelle, le temps passé n'a pas été tracé dans son entretien professionnel en raison de la difficulté pour l'estimer. Cela sera mis dans le prochain.

- *Besoin constaté pour les équipes et services de sensibilisation/formation des encadrants aux risques psycho-sociaux*

Une action sur l'évaluation des RPS est en cours depuis longtemps. Elle est en attente de la méthodologie au niveau national pour effectuer cette évaluation.

Les encadrants bénéficient d'une formation management avec une partie RPS.

- *Stage NHC : demande de critères transparents et équitables concernant le choix des prévisionnistes sélectionné-e-s (liste, ancienneté des demandes, etc).*

La direction prend note, un recensement des volontaires pour les prochaines années a été effectué pendant l'entretien professionnel.

Questions de la CFDT

- *Quand un agent est gréviste en Guyane, qui reprend les tafs?*

Certains postes, comme les MC, peuvent être assignés selon la situation météo.

Si un agent dont les tâches SPB est gréviste, c'est actuellement la permanence métier ou l'encadrement local qui les effectue. C'est le cas des TAF outre mer depuis 2023 et c'était la première fois que ce cas se produisait depuis cette modification du MO national intégrant les TAF OM dans les tâches SPB. La question d'une reprise du TAF par le PAC s'est posée mais n'a pas été retenue par la direction.